



## La moitié des zones d'emploi résiste à la crise

**D**ans sept zones d'emploi sur treize en Poitou-Charentes, l'emploi revient à son niveau d'avant crise en 2014. Mais seuls les emplois du secteur non-marchand et des non-salariés augmentent. Les gains se concentrent sur l'axe La Rochelle-Niort qui présente une forme de « métropolisation » à l'échelle régionale. L'haliotropisme favorise également l'emploi. Les zones d'emploi du nord de la région sont durablement en retrait, alors que d'autres plus au Sud tirent profit de leur attractivité.

Anne-Lise Duplessy (Insee)

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'emploi total régional retrouve quasiment son niveau de 2008. Cette relative stabilité masque de deux phases : entre les 1<sup>er</sup> janvier 2008 et 2011, l'emploi décroît de -0,8 % chaque année, puis se redresse avec une progression de 0,3 % par an. Seuls l'emploi non-salarié et l'emploi salarié du tertiaire non marchand portent cette évolution (+1,7 % et +0,5 % en moyenne annuelle) alors que l'emploi salarié marchand poursuit sa baisse (-0,8 %).

### L'emploi revient à son niveau d'avant crise dans sept zones d'emploi

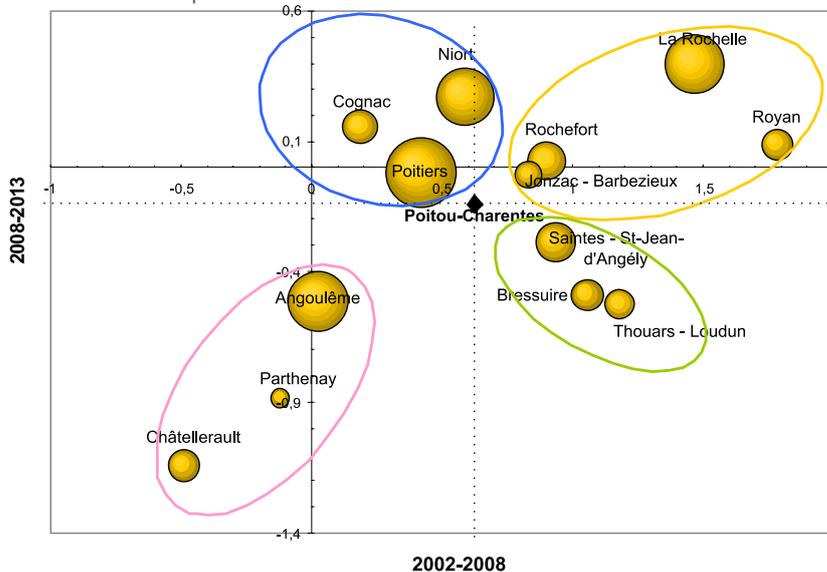
Dans sept zones d'emploi de la région, l'emploi total retrouve un niveau supérieur ou égal à celui de 2008. Il s'agit des trois zones littorales (La Rochelle, Rochefort et Royan) ainsi que Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire, où l'emploi augmentait déjà plus que la moyenne avant la crise. De même les zones d'emploi de Niort, Poitiers et Cognac affichent une légère croissance sur la période. À l'inverse, des zones pourtant

dynamiques avant la crise, subissent un fort recul durant celle-ci : Thouars-Loudun, Bressuire et Saintes - Saint-Jean-d'Angély.

Les zones de Châtelleraut et Parthenay sont en recul avant et après la crise. Angoulême se rapproche de ces dernières (figure 1).

### 1 Quatre trajectoires pour l'évolution de l'emploi

Les évolutions d'emploi total sur 2002-2008 et sur 2008-2013



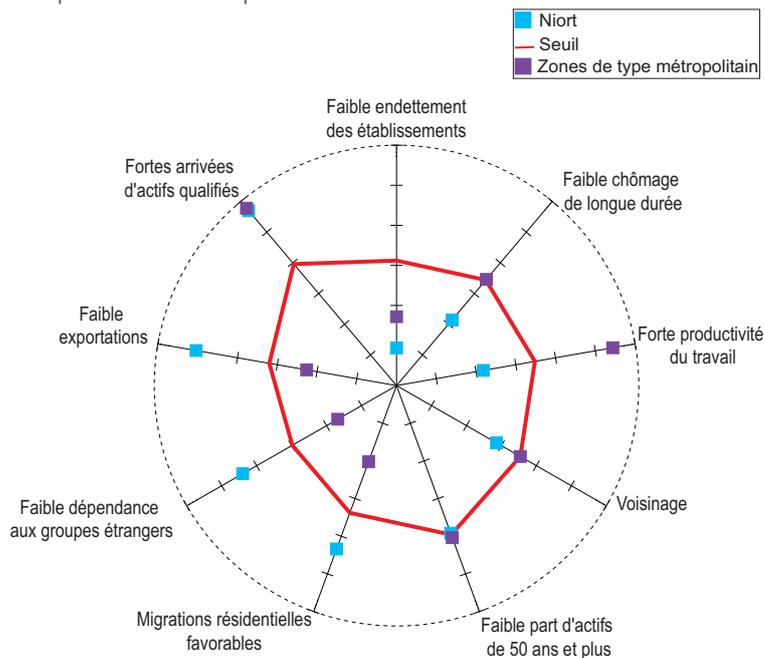
2002-2008

Lecture : dans la zone d'emploi de Poitiers, l'emploi augmente de 0,4 % en moyenne chaque année entre les 1<sup>er</sup> janvier 2002 et 2008. Il diminue de 0,0 % en moyenne chaque année entre les 1<sup>er</sup> janvier 2008 et 2013. La taille des bulles est proportionnelle au nombre d'emplois dans la zone au 1<sup>er</sup> janvier 2013 : 139 150 dans la zone d'emploi de Poitiers.

Source : Insee, Estel

## 2 Quatre forces soutiennent l'emploi Niortais

Contributions de différents facteurs à l'évolution de l'emploi pendant la crise (1<sup>er</sup> janvier 2008-2012) : exemple de la zone d'emploi de Niort



Lecture : la modélisation économétrique réalisée sur l'évolution de l'emploi pendant la crise utilise les neuf facteurs représentés sur ce diagramme. D'après la modélisation, chacun de ces facteurs contribue à l'évolution de l'emploi. Plus cette contribution est positive, plus le point est proche de l'extérieur. Plus cette contribution est négative, plus le point est proche du centre. Le seuil correspond à une contribution nulle. D'après la modélisation économétrique réalisée, structurellement, trois facteurs pénalisent l'emploi dans la zone d'emploi de Niort : un taux d'endettement des établissements élevé, une part importante du chômage de longue durée, une faible productivité du travail. Au contraire, cinq facteurs soutiennent l'emploi : les fortes arrivées d'actifs qualifiés et plus globalement les migrations résidentielles, la faible dépendance à la conjoncture internationale du fait de faibles exportations et d'une faible dépendance aux groupes étrangers ainsi que la faible part des actifs de 50 ans et plus.

Sources : Insee, Fee 2009, RP 1999 à 2009, Clap 2008, Pôle emploi

Les zones d'emploi de Niort et Cognac sont les seules où l'emploi salarié marchand reste quasi stable. Le positionnement des autres zones dépend des apports de l'emploi salarié non marchand et des créations d'emplois non-salariés. Ainsi, l'emploi salarié non marchand progresse de plus de 1 % en moyenne chaque année entre 2008 et 2013 à Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire, Royan, La Rochelle ou Poitiers, alors qu'il diminue à Bressuire et Châtelleraut. Rochefort et La Rochelle enregistrent les plus fortes progressions de l'emploi non salarié (+2,3 % et +3,5 % en moyenne annuelle), probablement dues en partie à la montée de l'auto-entrepreneuriat en réaction au chômage. À l'inverse, Parthenay est la seule zone d'emploi où l'emploi non-salarié n'augmente pas.

Ces trajectoires territoriales diverses résultent de spécificités qui peuvent jouer différemment en fonction de la conjoncture. Certains facteurs structurels gardent des effets durables, alors que d'autres ont une nature duale : un facteur moteur dans un contexte de croissance peut rendre la zone vulnérable en période de crise. La compréhension des trajectoires locales de développement des territoires et l'appréhension de leurs forces et faiblesses sont des questions majeures pour les démarches publiques visant à accroître leur capacité à faire face aux chocs (*le mot du partenaire*).

### Un processus de «métropolisation» en faveur de Niort et La Rochelle

À l'échelle de la région, une forme de «métropolisation» est à l'œuvre dans les villes de taille moyenne que sont Niort et La Rochelle dont les aires urbaines sont attenantes (*définition*).

Ces deux zones d'emploi captent neuf créations nettes d'emplois sur dix, alors qu'elles font déjà partie des plus grandes. Or dépasser une taille critique permet de bénéficier de gains d'agglomération tout en n'étant pas spécialisé dans un nombre de secteurs trop faible. Ainsi, même avant la crise, La Rochelle est parmi les zones d'emploi les moins spécialisées de la région. De plus, elle bénéficie du nombre d'emplois au km<sup>2</sup> le plus élevé de la région. Niort est plus spécialisée, du fait du secteur des assurances, mais bénéficie d'une forte concentration de l'emploi dans de gros établissements. Cette organisation est économiquement porteuse avant la crise. Toutefois, si ce secteur rencontrait des difficultés (en terme de nombre d'emploi ou de localisation), l'impact n'en serait que plus fort.

Au-delà de la taille, la croissance de l'emploi dans les métropoles est concomitante à celle d'activités métropolitaines, porteuses d'ouverture sur l'extérieur, de forte valeur

ajoutée et de salaires élevés qui irriguent l'économie locale. Niort et La Rochelle affichent les taux les plus élevés de cadres des fonctions métropolitaines de la région : 9,5 % et 6,6 %. Ces deux zones d'emploi sont ainsi très attractives pour les actifs qualifiés (*figure 2*). La zone d'emploi de Poitiers, très étendue, ne s'inscrit pas de la même manière dans le processus de «métropolisation». Cette zone dispose d'une structure particulière de son marché de l'emploi : des jeunes diplômés plus nombreux, une administration publique très présente et un moindre recours à l'intérim. Mais elle est freinée par une productivité du travail qui, sur la globalité du territoire, apparaît inférieure à la moyenne.

### L'atout de l'haliotropisme

L'attractivité (*définition*) des zones de Rochefort et de Royan constitue un moteur pour l'emploi, qui joue favorablement avant comme pendant la crise. Royan est la 2<sup>e</sup> zone d'emploi de France en termes d'arrivées de retraités, mais attire aussi des actifs. L'attractivité de la zone d'emploi de Rochefort pour les touristes, retraités et actifs qualifiés est moindre. Ces deux zones

bénéficient des apports des ménages attirés, notamment les retraités, dont les revenus irriguent le territoire, mais qui orientent l'économie vers la sphère présentielle. Comme les autres zones touristiques nationales, elles sont moins directement exposées aux aléas de la conjoncture internationale. En effet, les entreprises de ces deux zones sont peu exportatrices et même moins que la moyenne de ce type de zones. Ainsi elles demeurent moins soumises aux fluctuations de la demande extérieure, et de façon plus prononcée dans la zone d'emploi de Royan. Toutefois, cette dernière est pénalisée par sa part d'actifs de 50 ans et plus (la plus élevée de la région), renforcée par les migrations. La probabilité de retour à l'emploi des actifs séniors est en effet plus faible que pour les plus jeunes, particulièrement en temps de crise.

Une complémentarité entre Rochefort, zone résidentielle, et La Rochelle, zone non-présentielle, s'établit sur le littoral. Ces deux zones apparaissent bien connectées par les navettes domicile-travail : 12 % des actifs occupés de la zone d'emploi de Rochefort travaillent dans celle de La Rochelle. L'ensemble ainsi formé permet d'atteindre une taille critique, en termes de marché du

travail et de zone de chalandise. Les liens avec la zone d'emploi de Royan sont plus ténus.

### L'ouverture à l'international, facteur d'instabilité potentielle ?

Même si toutes les zones d'emploi sont insérées dans les réseaux de l'économie globalisée, seules les zones de Châtelleraut et Cognac sont concernées par un fort taux d'exportations. Leurs exportations sont même supérieures à la moyenne des autres zones d'emploi industrielles nationales, pourtant parmi les plus exportatrices.

Dans la zone d'emploi de Cognac, les exportations élevées soutiennent l'activité. Cependant cet avantage n'est pas sans risque : depuis 2012, la valeur des expéditions de Cognac à destination des marchés étrangers décroît chaque année. L'enjeu de la recherche de débouchés par le maintien du positionnement international apparaît ainsi très fort. Toutefois, Cognac conjugue deux facteurs économiques favorables. D'abord, une productivité élevée du travail dans des secteurs à forte valeur ajoutée, ce qui constitue un gage de compétitivité et de protection plus importante en temps de crise. Ensuite, ses entreprises affichent un endettement modéré, gage de stabilité. En effet, en temps de crise, l'endettement provient davantage de crédits de trésorerie, que de financement de nouveaux développements.

Dans la zone d'emploi de Châtelleraut, la moitié des pertes d'emplois salariés provient du secteur industriel. Marquée par un déclin de ce secteur antérieur à la crise, cette zone est aussi très exposée à la conjoncture internationale : caractérisée par une présence importante de groupes étrangers, son économie repose sur des activités fortement exportatrices. Comme dans beaucoup de zones industrielles, l'ouverture aux marchés internationaux est un facteur de concurrence et souvent d'instabilité en période de crise, suite à la contraction de la demande mondiale.

### Des zones à l'emploi moins dynamique

Les zones de Thouars-Loudun et Bressuire ainsi que celle Parthenay, perdent de 0,5 % à 0,9 % d'emploi chaque année depuis le début de la crise. Ces zones ont pour caractéristique commune une baisse de l'emploi salarié marchand (déjà entamée avant la crise à Parthenay) non compensée par des créations d'emploi dans les secteurs non marchands et des emplois non-salariés. Géographiquement proches, ces trois zones ne bénéficient pas d'un voisinage dont la dynamique pourrait stimuler l'économie (*méthodologie*).

Cette orientation commune peut s'inscrire dans la durée. Il en va ainsi pour l'endettement assez fort des établissements des zones de Bressuire et Thouars-Loudun. De même, la part de chômeurs de longue durée élevée des zones d'emploi de Parthenay et Thouars-Loudun induit des effets durables sur les compétences. Ces zones sont aussi pénalisées par la faible productivité du travail. Sur ces territoires, la formation constitue ainsi un enjeu fort de politique publique.

Ces trois zones sont aussi concernées par une forte part d'actifs de moins de 25 ans et/ou de plus de 50 ans. Par exemple, dans la zone d'emploi de Bressuire, 13,5 % des actifs sont âgés de moins de 25 ans (la part la plus élevée de la région). Au niveau national, ces derniers sont davantage touchés par le chômage, et le sont d'autant plus que leur niveau de qualification est faible. Cette structure *a priori* défavorable a néanmoins ici un impact limité du fait d'un taux de chômage structurellement peu élevé.

### Certains territoires se démarquent par leur attractivité

La présence de populations attirées génère des revenus et par suite des emplois. Les installations d'actifs (même s'ils travaillent hors zone) et celles de retraités bénéficient aux zones littorales mais aussi aux zones d'emploi de Saintes - Saint-Jean-d'Angély, Cognac et Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire.

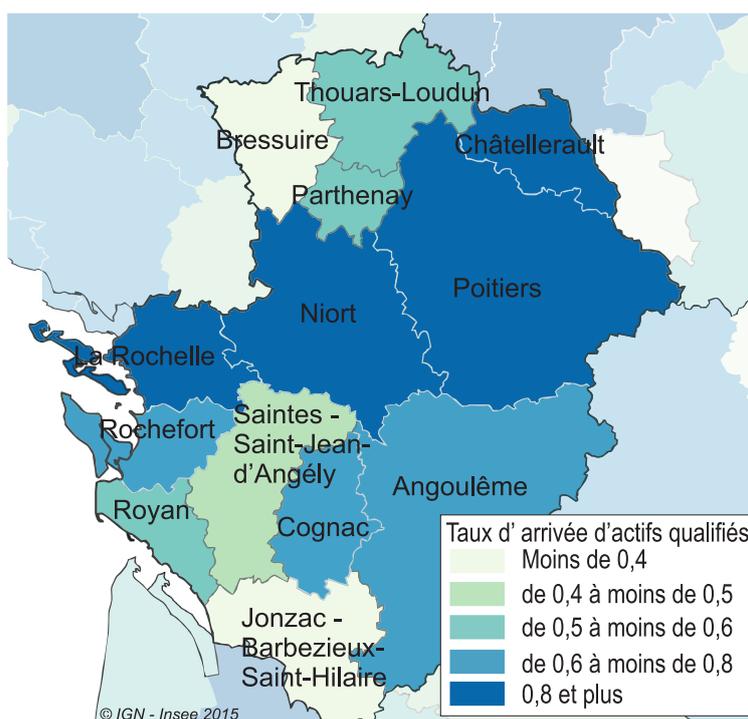
Les migrations résidentielles sont même le facteur de résistance déterminant pour cette dernière. Elle se démarque des autres zones à orientation agri-alimentaire peu attractives. Les zones situées sur une diagonale allant de La Rochelle à Châtelleraut ne captent pas seulement les revenus de résidents, mais ont aussi développé une attractivité productive. Elles attirent des activités nouvelles et des facteurs de production, notamment des actifs qualifiés (*figure 3*).

Toutefois, bien que stimulant l'emploi, les migrations peuvent aussi générer du chômage : une partie des nouveaux arrivants ne trouve pas d'emploi sur le territoire d'arrivée en Charente-Maritime en général et à Royan en particulier.

À l'inverse, les zones de Bressuire, Parthenay et Angoulême souffrent d'une attractivité très faible aussi bien en termes résidentiels que productifs. La zone d'Angoulême se distingue par une création d'emploi par des entreprises ayant un centre de décision extérieur à la zone parmi les plus fortes de la région. Mais ceci mis à part, elle est insuffisamment attractive. Cette zone attire moins les actifs, et en particulier les actifs qualifiés, et assez peu de touristes. Néanmoins, l'avènement de la nouvelle ligne LGV et sa localisation assez centrale au sein de la nouvelle région pourraient avoir des effets porteurs.

### 3 Fortes arrivées d'actifs sur une diagonale de La Rochelle à Châtelleraut

Taux d'arrivées d'actifs qualifiés (en %)



Lecture : le taux d'arrivée d'actifs qualifiés reflète le degré d'attractivité d'une zone vis-à-vis des actifs occupant des emplois à compétences rares (cadres et personnels de conception-recherche du secteur privé). Il rapporte le nombre d'entrées d'actifs qualifiés au nombre d'emplois total dans la zone.

Source : Insee, RP 2007 et 2009.

## Le voisinage influence l'évolution de l'emploi

L'évolution des zones d'emploi voisines affecte aussi l'emploi d'une zone. Les effets de diffusion peuvent transiter par les dépenses liées aux revenus et l'amélioration de l'accès à l'emploi. Si un effet d'entraînement entre les zones à évolution positive peut se produire comme

sur le littoral, inversement, un voisinage défavorable peut modérer la résistance d'une zone. Ainsi, la zone d'emploi de Cognac est principalement entourée de zones où l'emploi recule. Elle est notamment très connectée avec celles de Saintes - Saint-Jean-d'Angély et d'Angoulême. Même si la majeure partie des navettes domicile-travail de Châtelleraut se fait avec la zone d'emploi de Poitiers, Châtelleraut

est aussi entourée par des zones d'emploi aux évolutions également négatives. Ces effets d'entraînement se situent également hors région, avec notamment les zones d'emploi limitrophes de Vendée et dans le sillage de plus grandes métropoles, comme Bordeaux, dont l'influence semble s'accélérer et s'étendre. ■

### Définitions

**L'attractivité** est la capacité d'un territoire à attirer des ressources nouvelles. L'attractivité se décompose en deux dimensions : l'attractivité productive et l'attractivité résidentielle. L'attractivité productive est la capacité d'un territoire à attirer des activités nouvelles et des facteurs de production ; l'attractivité résidentielle consiste à attirer des revenus à travers la présence, temporaire ou permanente, de certaines personnes.

**Spécialisation** et **concentration** renvoient au tissu productif. La spécialisation évalue la répartition des salariés d'une zone dans un nombre plus ou moins important de secteurs d'activité. La concentration mesure la répartition des salariés d'une zone dans les établissements.

La **métropolisation** est un processus socio-économique qui fait que les villes s'insèrent dans le mouvement de globalisation de l'économie et des modes de vie. La métropolisation implique donc le renforcement des grandes villes, essentiellement celles situées en tête d'un réseau urbain. Toutefois, ce n'est pas la taille qui fait la fonction. Des villes moyennes s'inscrivent aussi dans ce processus parce qu'elles ont su mettre en œuvre des aptitudes complexes aux interactions.

La répartition spatiale des fonctions n'est pas homogène sur le territoire. Cinq fonctions sont plus spécifiquement localisées dans les grandes aires urbaines, ce sont les **fonctions métropolitaines** : conception-recherche, prestations, intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs.

Les activités **présentielles** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non-présentielles sont déterminées par différence.

### Le mot du Partenaire

Le partenariat entre la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi (Direccte) de Poitou-Charentes et la Direction Régionale de l'Insee de Poitou-Charentes vise à constituer un diagnostic des zones d'emploi de la région afin de mieux cibler les politiques publiques mise en œuvre localement. La Direccte assure en effet le pilotage des politiques publiques gouvernementales et est responsable de la cohérence de leur application territoriale. Elle s'appuie, pour cela, sur des unités territoriales implantées au niveau départemental pour mener des actions de proximité ciblées, au plus près des besoins et des acteurs concernés.

Le diagnostic en matière d'attractivité économique réalisé ici, confronté aux perceptions des acteurs de terrain, contribuera à prendre en compte les spécificités de chacune de ces zones dans les plans d'action.

## Méthodologie : une estimation économétrique pour expliquer les différences d'évolution d'emploi

Les facteurs permettant d'expliquer les différentiels d'évolution d'emploi total (salarié et non-salarié, des secteurs marchands et non marchands) pendant la crise (2008-2012) d'un territoire à l'autre résultent d'une estimation économétrique réalisée à l'échelle de l'ensemble des zones d'emploi nationales. Les variables retenues couvrent trois domaines : la structure et les caractéristiques du système productif (exemple : endettement des établissements, productivité du travail), l'ouverture au commerce international (exemple : dépendance aux groupes étrangers, exportations) et la démographie et le capital humain (exemple : actifs de 50 ans et plus, variation de la population due aux migrations). Par ailleurs, les estimations économétriques effectuées prennent en compte les effets de voisinage par l'utilisation de modèle de régression de type «spatial autorégressif». Deux autres modélisations permettent d'expliquer les différentiels d'évolution d'emploi avant la crise (2002-2008) et l'évolution du chômage pendant la crise (2008-2014). Les variables retenues ont un millésime antérieur à la période étudiée pour mettre en évidence la dimension structurelle.

Le diagnostic est mené au niveau des zones d'emploi, espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent et de ce fait le plus adapté aux études locales sur le marché du travail. Pour chacun de ces espaces, les «forces» et «faiblesses» sont analysées au sein d'un ensemble de zones d'emploi comparables, à partir des variables retenues.

La typologie SPE du CGET (Commissariat Général à l'Égalité des Territoires, ex DATAR) répartit les zones d'emploi métropolitaines en six types selon leur orientation : métropolitaine (Niort), tertiaire supérieur (Poitiers), tertiaire public (Parthenay, La Rochelle, Saintes - Saint-Jean-d'Angély et Angoulême), industrielle (Thouars-Loudun, Châtelleraut, Bressuire et Cognac), agri-alimentaire (Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire) et touristique (Rocheftort et Royan).

Insee Poitou-Charentes  
5, rue Sainte-Catherine  
BP 557 - 86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :  
Fabienne Le Hellaye  
Rédacteur en chef :  
Boris Simon

ISSN : 2274-8164  
© INSEE Poitou-Charentes  
Juillet 2015

### Pour en savoir plus :

- Dutertre M., « Trente ans d'évolution de l'emploi en Poitou-Charentes », *Insee Flash* n° 6, février 2015.
- Dick AM., Giraud A., « En Charente-Maritime, des dynamiques qui renforcent la diversité des territoires et leurs interdépendances », *Insee Analyses* n° 6, novembre 2014.
- Baltz V., « Les grandes aires urbaines de Poitou-Charentes préservées par leur attractivité et le tertiaire qualifié », *Insee Analyses* n° 1, juin 2014.

